

ple arverne parlait encore son idiome national (1), la noblesse seule, à cette époque, ayant adopté l'usage du latin (2). L'action du moyen-âge n'apporta pas un changement énorme à cet état de choses : isolés par un système de montagnes circonférentes, longtemps dépourvus de grands chemins praticables, les habitants de l'Auvergne ne résistèrent pas moins énergiquement à la civilisation et à la langue pollicée d'Oïl que leurs ancêtres à la civilisation et à la langue de Rome ; l'accession de leurs voisins de l'est et du nord-est au type uniforme moderne était déjà chose en partie consommée, qu'ils se tenaient encore, eux, dans la fermeté presque entière de leur état primitif. C'est ainsi qu'ils purent prolonger jusqu'à nos temps l'usage d'une foule de dialectes pleins de termes et de réminiscences de leur passé gaulois. *Ahrbadit* est l'un de ces termes, l'une de ces réminiscences ; mais l'orthographe donnée par l'abbé La Bouderie n'est qu'une transcription fautive, créée au moyen de la métathèse de l'*h*. Réintégré à sa place régulière, ce caractère produit *arbhadit*, leçon conforme aux origines du mot : gaélique *arbh*, détruire, enlever avec violence, *arbh-ach*, qui fait disparaître, destructeur ; dace *Arph-a*, *Arph-us*, dieu ravisseur ; sanscrit *arv*, détruire (*bh* gaël. = *v* sansc., et *v*, quelquefois *f* franc.). Quant à la finale *it*, sa présence annonçant une action subie ou passive, analogue de la flexion *the*, *ithe*, *te* des participes passés gaéliques, et *et* des participes passés cynriques, le sens qu'elle procure à la racine *arbh* est : « enlevé, détruit. »

Néanmoins, tel qu'il est écrit au glossaire des environs de Murat, *ahrbadit* suffit amplement à démontrer la vérité de la thèse que j'ai soutenue dans l'article inséré par la

(1) « *Sermonis celtici Squammam* » (Sidon., *Epist.*, III, 3).

(2) « *Quos olim latinos fieri exegeras* » (id., *ibid.*).